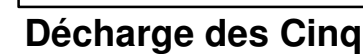


31H15-050-0801



Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendrait inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il représente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

(1 cm sur la carte équivaut à 5000 cm sur le terrain, soit 50 mètres)

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3^e trimestre 2016

stabilité durable et de l'électrification
sées
la géologie
s du Québec, 3^e trimestre 2016

**Transports,
Mobilité durable
et Électrification
des transports**

Québec 